



27 avril 2026

Fair for Life/For Life – Feuille de route d’alignement avec EmpCo

Chers partenaires,

À l’approche de la mise en œuvre de la directive (UE) 2024/825 – communément appelée EmpCo –, **nous souhaitons vous faire part de la manière dont nous préparons les standards Fair for Life et For Life à ce nouveau contexte réglementaire**. Notre objectif est simple : garantir la continuité, la clarté et la confiance pour tous les clients utilisant le label sur le marché européen.

EmpCo renforce le contrôle des allégations environnementales et liées à la durabilité et, plus précisément, de la manière dont les labels de durabilité sont gérés, étayés et communiqués aux consommateurs. Concrètement, cela signifie que les propriétaires de programmes doivent être en mesure de démontrer non seulement le contenu et la solidité de leurs standards et contrôles, mais aussi la solidité de leur gouvernance, la transparence de leurs règles et la crédibilité de l’utilisation du label sur le marché.

Une base solide pour la transition vers EmpCo

Fair for Life et For Life relèvent du champ d’application d’EmpCo en tant que labels de durabilité volontaires couvrant à la fois les dimensions sociales et environnementales.

Ces deux programmes abordent cette nouvelle phase réglementaire en s’appuyant sur des **bases solides**. Ils s’appuient déjà sur une architecture de certification bien établie, avec des règles publiées, des procédures structurées, une gestion des cas de non-conformité, un processus d’élaboration des standards impliquant les parties prenantes et des mécanismes d’assurance robustes.

La plupart des attentes d’EmpCo sont donc déjà satisfaites. Le **travail restant concerne un ensemble limité de points** pour lesquels EmpCo introduit des attentes renforcées. **Les points pour lesquels EmpCo introduit des exigences renforcées font aujourd’hui l’objet d’un plan de travail structuré**. Il repose sur des ajustements ciblés et un renforcement des éléments formalisés, en continuité avec les dispositifs déjà en place, et intégrés à notre feuille de route vers une conformité attendue d’ici septembre 2026.

Notre feuille de route

Exigences d'EmpCo	Statut	Comment nous répondons aux exigences
Transparence vis-à-vis des consommateurs	Aligné	Les exigences et critères des programmes Fair for Life et For Life sont accessibles au public sur notre site web, fournissant ainsi aux consommateurs des informations claires et accessibles sur la portée et les principes de ces standards ainsi que sur les exigences à respecter pour les obtenir.



27 avril 2026

Accès équitable et transparent pour tous les opérateurs éligibles	Aligné	Les règles de participation, les conditions d'éligibilité et les procédures de certification sont déjà définies dans un cadre transparent qui s'applique de manière égale à toutes les entités capables de satisfaire aux exigences de Fair for Life et For Life. Cela garantit un accès prévisible et équitable à tout opérateur souhaitant adhérer.
Implication des parties prenantes et processus d'élaboration des standards	Aligné	Nos standards sont élaborés et révisés via des consultations structurées et un engagement documenté des parties prenantes, ce qui garantit un processus de normalisation crédible et responsable. Les contributions des parties prenantes sont systématiquement prises en compte lors des révisions, et notre cadre de gouvernance fournit des preuves claires de la manière dont les décisions sont prises.
Décisions de certification, contrôles et sanctions	Aligné	Alignés sur les principes de la norme ISO 17065, ces programmes fonctionnent selon des procédures formelles et documentées en matière d'évaluation, de non-conformité, de suspension et de retrait, garantissant ainsi la fiabilité et l'intégrité du système de certification. Ces mécanismes d'assurance sont solidement établis et appliqués de manière cohérente, offrant aux opérateurs et aux clients un cadre clair et fiable pour comprendre le fonctionnement des programmes.
Vérification par un tiers effectuée conformément à des normes reconnues	Travaux en cours	Il s'agit du principal domaine dans lequel une formalisation accrue est attendue dans le cadre d'EmpCo. Bien que les programmes fonctionnent déjà selon des mesures internes strictes visant à garantir l'indépendance et l'impartialité du processus de certification, conformément aux normes internationalement reconnues, la feuille de route 2026 vise à traduire les attentes de la directive en un cadre plus clair et plus solide en : • mettant en place une structure organisationnelle distincte qui sépare formellement la propriété des programmes des activités de certification menées par Ecocert, appuyée par une mise à jour du cadre de gouvernance existant. • renforçant les procédures de certification dans une logique d'alignement des pratiques de l'organisme de certification avec les normes internationales reconnues, telles que l'ISO 17065.

Nos travaux en cours et ce que cela signifie pour vous

Nous **gérons de manière proactive la transition vers EmpCo**, avec un plan de travail clair axé sur les domaines où la réglementation renforce les attentes envers les labels de durabilité. **Ce travail s'inscrit**



27 avril 2026

pleinement dans le cadre de la révision plus large des standards Fair for Life et For Life, qui vise à renforcer la clarté, la transparence et la fiabilité opérationnelle.

À mesure que le paysage réglementaire évolue, nous assurons la continuité pour les clients qui s'appuient sur le label pour leurs engagements d'approvisionnement, le dialogue avec leurs fournisseurs, leur positionnement ESG et la confiance des consommateurs. **Le fonctionnement des programmes demeure inchangé, et les clients peuvent continuer à utiliser le label en toute confiance.**

De plus, afin d'aider les clients à formuler des allégations appropriées et bien étayées, **les standards renforcent le cadre général et les règles en matière de communication destinée aux consommateurs.** Ce travail fournira des orientations plus claires sur la manière dont les allégations doivent être formulées et appliquées sur les différents canaux de communication.

Conclusion

Les labels Fair for Life et For Life répondent déjà aux principales exigences de la directive (UE) 2024/825 et s'engagent à renforcer les dispositions garantissant la neutralité, la transparence et l'intégrité de leur système de certification. Les ajustements restants sont limités et pleinement intégrés dans notre feuille de route en tant que propriétaire du programme, qui vise à garantir la conformité totale avec EmpCo d'ici septembre 2026.

Nous continuerons à vous tenir informés de l'avancement de ces travaux. Notre objectif est de vous permettre d'aborder chaque étape de cette transition avec confiance, et de vous accompagner de manière claire et continue tout au long de l'avancement de la feuille de route.